



Afro Zumba Dance

Début des cours : Lundi 12 septembre 2016

Fin des cours : Vendredi 16 juin 2017

Lieux : *Lundi 20h30 au Gymnase de Divonne ; Mardi 18h30 à la salle des Fêtes de Grilly ; Jeudi et vendredi 9h00 à la Mairie de Divonne (salle du Conseil, à droite de l'entrée de la Mairie)*

Les cours ont lieu chaque semaine à l'exclusion des jours fériés et des vacances scolaires françaises. Nos cours se déroulent dans des salles mises à disposition par les Mairies de Divonne et de Grilly. Ces dernières ont priorité quant à leur utilisation pour des manifestations. Ainsi, certains cours pourront être annulés à titre exceptionnel durant l'année scolaire. Ceci est indépendant de notre volonté.

Tarifs : 18 € d'adhésion annuelle (1 chèque).

170 € inscription annuelle pour un cours par semaine (1 chèque).

Le règlement du montant annuel des cours (y compris les frais d'adhésion) est exigé pour chaque élève au moment de l'inscription.

Modalités de paiement : Le paiement peut se faire soit par chèque à l'ordre d'El Malecon, soit en espèces. **Le règlement du montant annuel se fait le jour de l'inscription.** Un règlement en 2 fois est possible. El Malecon demande alors 3 chèques (le 1^{er} pour l'adhésion et les 2 autres pour l'inscription à un cours). Les 2 premiers chèques sont encaissés suite à l'inscription. Le 3^e chèque est encaissé au maximum 6 mois après sa date d'émission.

Report de cotisation : L'adhésion annuelle ne peut en aucun cas faire l'objet d'un remboursement. Tout abandon en cours d'année ne donne lieu à aucun remboursement. En effet, le cours est conditionné par la présence d'un certain nombre d'élèves, ce qui permet d'assurer le salaire du professeur.

Toute personne ne respectant pas le bon déroulement de la séance (manque de respect envers l'intervenant ou des autres élèves) **se verra exclu de manière définitive sans aucun remboursement possible.**

Absence du professeur : Les absences du professeur sont signalées à l'avance. Si pour des raisons indépendantes de sa volonté, il ne peut assurer un cours, il tentera de le remplacer ou de le décaler soit après la fin de l'année, soit lors des périodes de petites vacances.

Pour recevoir toutes informations relatives aux absences ou aux cours exceptionnels, vous devez vous abonner à la newsletter du blog de l'association: <http://maleconsalsaclub.canalblog.com> en saisissant votre adresse mail dans l'encart Newsletter. **N'oubliez pas ensuite de confirmer votre inscription via le lien présent dans le mail que vous recevrez.**

Ponctualité : Chaque élève s'engage à arriver à l'heure afin de ne pas perturber les cours et de bénéficier d'un échauffement suffisant pour éviter toute blessure.

Un certificat médical est obligatoire. L'association El Malecon se décharge de toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de dommage de quelque nature que ce soit.

Il est obligatoire d'avoir des chaussures de sport propre ne laissant aucune trace dans les salles (chaussures ou chaussons à mettre qu'une fois sur place).

Date :

Signature :

Précédée de la mention « lu et approuvé »